



**CEFEDEM DE  
NORMANDIE**

Enseignement supérieur  
musique et danse

**RAPPORT D'ACTIVITÉ  
DU CEFEDEM DE NORMANDIE  
*ANNÉE 2020***

*Voté par le Conseil  
d'administration du  
30 avril 2021*

*Présenté lors de l'Assemblée  
générale ordinaire du 19 mai 2021*

# Sommaire

|  |    |
|--|----|
| Sommaire .....   | 2  |
| 1. Bilan général synthétique.....  | 3  |
| 2. Suivi de l'autodiagnostic et procédure d'accréditation.....                                     | 5  |
| 3. Informations générales sur le Cefedem : concours, étudiants, projets.....                       | 6  |
| 3.1. Tests de sélection : comparatif 2018 / 2019 / 2020.....                                       | 7  |
| 3.2. Sur les admissions : .....  | 8  |
| 3.3. Parité et CSP .....   | 13 |
| 3.4. Dispositions techniques.....  | 14 |
| 3.5. Détails sur les provenance géographique des candidatures 2020 :.....                          | 15 |
| 3.6. Résultats : .....   | 17 |
| 4. Quelques autres chiffres relatifs à l'activité du Cefedem : .....                               | 17 |
| 4.1. Nombre de permanents fin 2020 et évolution de l'organigramme.....                             | 17 |
| 4.2. Nombre d'intervenants par an (moyenne, en années universitaires).....                         | 19 |
| 4.3. VAE.....  | 20 |
| 4.3.1. Nombre de personnes obtenant une VAE par an (moyenne) .....                                 | 20 |
| 4.3.2. Taux de réussite en validation totale et en validation partielle des précédentes sessions.. | 22 |
| 5. Formation continue (non diplômante).....  | 22 |
| 5.1. Nombre de personnes en formation continue danse : .....                                       | 23 |
| 5.2. Nombre de personnes en formation continue musique et transversale : .....                     | 23 |
| 5.3. Accompagnement d'établissements d'enseignement artistique.....                                | 23 |
| 6. International.....  | 24 |
| 7. Communication .....   | 25 |

# 1. Bilan général synthétique

L'exercice 2020 a été caractérisé pour l'Établissement comme pour la plupart des activités humaines de la planète par le contexte particulier de la pandémie de SARS-Cov-2 entraînant son lot de contraintes sanitaires prophylactiques.

Si ces contraintes ont été lourdes, il faut observer qu'elles n'ont pour autant pas fondamentalement obéré la bonne marche du Cefedem.

En effet, si l'établissement a bien sûr scrupuleusement suivi les différentes directives gouvernementales en matière de mesures barrières de tous ordres (confinement généralisé strict, distanciation physique, etc.), la robustesse de l'infrastructure informatique (matérielle et logicielle) du Cefedem et la longue anticipation pragmatique des problématiques liées au numérique ont rendu possible presque toute l'activité de formation. Seules les activités directement reliées au métier du lien auquel se forment les étudiants et par nature interdépendantes des partenaires de la formation (stages de pratique pédagogique dans les conservatoires et écoles de musique), ainsi qu'un pan significatif des pratiques artistiques, n'ont pu se dérouler normalement voire, pour certaines, ont été empêchées.

Cette réactivité de l'établissement est le fruit d'un engagement sans faille des équipes, qu'il faut saluer avec gratitude pour leur opiniâtreté à garantir un très haut niveau de service public malgré des contraintes personnelles ou familiales, tant en plein confinement strict que tout au long de l'année. Ainsi, aucune mesure de chômage partiel n'a été mise en place, l'activité du Cefedem n'ayant pas connu de rupture, mais au contraire, un accroissement significatif lié à la mise en place d'enseignements tout ou partie à distance. Il est évident que les cadres permanents, déjà très sollicités, car en nombre insuffisant, sortent harassés de cette année extrêmement éprouvante.

Persuadé que la réflexion et le savoir-faire du Cefedem présentaient un vif intérêt pour la profession, un partage en a été réalisé avec la communauté. Un webinaire avec l'association Conservatoire de France puis des accompagnements d'équipes ou de structure, fondés sur les ressources initiales du webinaire initial, ont proposé de répondre à une question simple, mais structurante : *quel environnement numérique pour les établissements d'enseignement artistique spécialisé initial ou supérieur publics, ou associatifs ? en période de confinement et au-delà*. Il s'agissait de promouvoir une architecture robuste, fiable, sécurisée, respectueuse du Règlement général pour la protection des données (RGPD), soucieuse des deniers publics et de la souveraineté informatique, en pleine période où l'essentiel de ce qui comptait était « que ça marche », sans grand souci quant à la place pourtant discutable occupée par les GAFAM en France, en particulier au sein de services publics parmi les plus déterminants et notamment de l'enseignement supérieur Culture du spectacle vivant. Mais surtout, il s'agissait de montrer que l'enseignement des pratiques de l'art pouvait s'approprier des outils existants et les adapter avec bonheur sans craindre de dénaturer ses valeurs fondamentales.

Concernant le volet international, le Cefedem fut particulièrement contraint comme tous les établissements d'enseignement supérieur homologues. Il n'en a pas moins été pugnace et a déposé un nouveau dossier à la Commission européenne afin d'être éligible à la Charte Erasmus+. Après une première expérience en 2019 ayant conduit à une évaluation positive, mais témoignant de quelques manques (notamment la communication des maquettes sur le site Internet ainsi que le plurilinguisme nécessaire de quelques pages), la démarche du Cefedem a cette fois-ci été couronnée de succès. Ce dossier a été porté par le Secrétaire général. Dans le même sens visant un développement de son rayonnement et de son attractivité, l'établissement a participé à une première assemblée générale de l'Association européenne des conservatoires et Musikhochschulen (AEC) et a parallèlement souscrit aux services de Campus France/Campus Art. L'ensemble de cet axe a été porté par une nouvelle politique de communication multilingue ainsi que la refonte complète du site Internet.

Enfin, l'année n'aurait pas été complète si elle n'avait par ailleurs été le temps d'une quatrième procédure d'accréditation depuis 2015 (2014-2015, 2017-2018, 2018-2019, 2020-2022), procédure particulièrement lourde qui ne laisse pas d'interroger sur son sens...

En synthèse, 2020 aura démontré l'agilité du Cefedem, la robustesse de ses choix pédagogiques, technologiques et institutionnels, étayé par une consolidation financière saine et rassurante. Pour autant, l'année n'aura pas complètement permis de lever les incertitudes qui pèsent encore sur la place que souhaitent lui donner l'État central et les collectivités, partenaires ou non.

L'Établissement est indéniablement « utile » (en particulier considéré à l'aune de sa capacité à professionnaliser et à insérer), agile (sachant rebondir même dans les situations d'adversité et s'adapter avec pertinence) et surtout innovant (ayant toujours une idée-force étayant sa mission première et l'élargissant).

Il n'a cependant pas tout à fait la taille critique qu'il avait lorsqu'il portait encore le département Danse. En effet, une « surface » accrue lui conférerait une stabilité dynamique qui lui permettrait de mener à bien avec plus d'efficacité ses missions de service public de l'enseignement supérieur Culture dans le domaine du spectacle vivant, de la formation et de la recherche. La détermination et la compétence qu'on lui connaît déjà et qu'on reconnaît tant à ses équipes et partenaires de tous ordres pourraient sans aucun doute rayonner bien davantage vers de plus lointains horizons si elles étaient portées par un dessein politique concerté plus ambitieux que tous les professionnels du secteur appellent de leurs vœux.

## 2. Suivi de l'autodiagnostic et procédure d'accréditation

Pour des raisons de calendrier et de modification de la procédure, l'Établissement a été réengagé dans une procédure d'accréditation, qui s'échelonne de 2020 à 2022, avec passage final devant le Cneserac en juin ou juillet 2022. La DGAC a préconisé que le dossier rendu par le Cefedem ne corresponde cette fois qu'à un complément au regard de ceux déposés successivement en 2017-2018 et 2018-2019. L'Établissement a cependant choisi de proposer un dossier aussi exhaustif que possible, ne sachant pas si les experts qui viendraient l'évaluer seraient les mêmes que les précédentes fois, ce qui explique l'urgence dans laquelle se trouvaient les équipes au moment du passage au vote en Conseil d'administration. Cependant, la complétude du dossier a indéniablement constitué une plus-value significative quant à l'évaluation de l'établissement.

Au moment du bilan effectué dans le cadre de la procédure d'accréditation 2019, un bilan critique avait été réalisé par le Cefedem. Il est repris ici en période d'accréditation, afin de rendre possible un suivi global.

|   | ↳ Échelle de maturité (sur 5) |      |   | Perspectives  | État des lieux février 2020  | Chiffrage éventuel <sup>1</sup>  | État des lieux mars 2021   |
|---|-------------------------------|------|---|---|--|--|--|
|   | 2020                          | 2021 | Synthèse de l'état des lieux  |   |  |  |  |
| <b>Domaine 1 : Formation et pédagogie</b>                     | 5                             | 5    | Une offre de formation innovante, architecturée, cohérente et adaptée aux enjeux d'une professionnalisation réflexive et émancipatrice  | Maintenir une offre de formation innovante et exigeante.  | è  | Coût constant.   | Deux projets potentiellement accompagnés par la DRAC dans le cadre du plan de relance : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Compositeur en résidence</li> <li>- Insertion professionnelle artistique</li> </ul>   |
| <b>Domaine 2 : Recherche</b>                                  | 4                             | 5    | Une initiation à l'étude et à l'écriture de la recherche encadrée par des enseignants-chercheurs reconnus et une formation pensée <i>par</i> et <i>à</i> la recherche. Peu de production ou de co-production de recherche   | Valoriser les travaux des étudiants par une stratégie de communication accrue<br>Imaginer des liens pour s'associer à des travaux communs avec des laboratoires de recherche d'Université   | Étude commandée et réalisée par Michel FABRE. Sera présentée au plus prochain COSP   | Un projet d'étude publiable ≈ 2000 €   | Étude publiée sur site Internet du Cefedem et par ailleurs jointe au dossier d'accréditation. Une nouvelle étude commandée, au sujet du <i>rapport au savoir</i><br><br>Co-organisation d'un colloque avec ce laboratoire CIRNEF, l'URN, l'UCN et les Cahiers pédagogiques (22 oct. 2020)  |
| <b>Domaine 3 : Pilotage et gouvernance de l'établissement</b> | 4                             | 4    | Gouvernance stabilisée du CEFEDEM, avec des instances équilibrées (partenaires membres du CA par ex.)<br>Des équipes de direction, administratives et pédagogiques opérationnelles.<br><br>Implantation dans les locaux de l'ESPE de Rouen favorisant la cohérence du projet. | Renforcement de l'équipe administrative pour les missions liées aux finances, à la communication et à l'international. Renforcement du rôle des instances délibératives : Conseil des études et Conseil de perfectionnement. Aménagement de locaux pour les activités musicales au sein de l'ESPE de Rouen. | Recrutement d'un Secrétaire général chargé de la direction administrative et financière ainsi que des relations internationales<br><br>Mise en place d'une politique de recrutement d'anciens étudiants<br><br>Aménagement des locaux en | ≈ 100 000 €/an (Un besoin de financement indiqué dans le rapport des experts dans l'évaluation pour l'habilitation 2017-2018, page 11)<br><br>→ L'État a augmenté sa contribution de 60 000 €, mais la Région Normandie l'a baissé de 50 000 €...<br><br>0 € | L'État a maintenu sa subvention augmentée (680 000 € au lieu de 620 000 €).<br>Le Secrétaire général experts dans l'évaluation pour le 16 mars 2020 a finalement trouvé un poste de directeur d'alliance française au Kazakhstan et a démissionné au 1 <sup>er</sup> septembre. Sa successeure recrutée n'a pas fait l'affaire. Compte tenu du budget contraint, il a été décidé d'augmenter le temps de travail et d'élargir certaines responsabilités de membres permanents. |

<sup>1</sup> Tous ces chiffrages sont à prendre en compte à partir de l'exercice 2020.

|   |   |   |   |   |  |  |  |
|---|---|---|---|---|--|--|--|
|   |   |   |   |   | cours de négociation avec l'INSPÉ  | ≈ 15 000 €   | L'INSPÉ n'a pas souhaité faire appel au Cefedem, afin de conserver son autonomie sur les salles équipées. Mais le partage sera possible, dans la mesure des disponibilités.  |
| <b>Domaine 4 : Relation à l'étudiant</b>                  | 5 | 5 | Un taux d'insertion professionnelle exceptionnellement élevé.<br>Un accès aux services de l'URN pour les étudiants.<br>Un suivi pédagogique individualisé   | Poursuite des enquêtes auprès des anciens diplômés avec un accent mis sur les évolutions de carrière entre N+1 et N+3.  | Une nouvelle enquête sera diligentée à partir de mai 2020  |  | De nouvelles enquêtes diligentées ont été jointes au dossier d'accréditation.  |
| <b>Domaine 5 : Inscription territoriale</b>               | 5 | 5 | Des liens étroits avec des partenaires de l'enseignement artistique qui ancrent les étudiants dans le milieu professionnel régional.<br>Un accès possible à la Licence Sciences de l'éducation ou Métiers de la culture, moyennant un complément de formation de 20 ECTS. | Partenariat avec le Master MEEF mention 1 (professeurs des écoles) : mise en commun des enseignements dans le cadre de l'EAC<br>Partenariat avec le Master MEEF mention 3 (CPE) et un éventuel partenaire européen pour une formation à destination des directeurs d'établissements | Convention pluriannuelle avec CRR-CRD etc.<br><br>Les 2 CRR et l'articulation Licence et D.E.                                | Le chiffrage dépendra des nouvelles dispositions de prise en charge de la formation continue et de la recevabilité de la candidature à la Charte Erasmus+ (programme Erasmus Mundus) | Lancement du projet de Master avec les deux composantes de l'Université et inscription dans le programme d'accréditation 2022 de l'URN.<br><br>De nouvelles conventions ont été signées : Mont-Saint-Aignan (convention renégociée) ; ESADHaR pour de projets communs ou croisés d'étudiants |
| <b>Domaine 6 : Dynamiques nationale et internationale</b> | 3 | 3 | Des relations existantes à conforter au niveau international  | Adhésion Charte Erasmus+ (réponse automne 2019)<br><br>Adhésion à l'AEC automne 2019  | Nouvelle demande d'adhésion à la Charte Erasmus + envisagée en 2020 ou 2021<br><br>Adhésion à l'AEC obtenue en janvier 2020. | 0 € (récupération subventions de l'Europe)<br>≈ 1000 € (+ frais liés aux déplacements)   | Charte Erasmus+ obtenue en Novembre 2020.<br><br>Participation à la première AG de l'AEC.  |

### 3. Informations générales sur le Cefedem : concours, étudiants, projets...

Les paragraphes qui suivent ont déjà partiellement été présentés lors du précédent Conseil d'administration du 23 novembre 2020. Le bilan annuel étant habituellement réalisé au moment de la clôture des comptes, ils sont repris ici par souci de cohérence, ajoutant ici le comparatif depuis 2018, qui laisse transparaître une hausse significative des candidatures ainsi qu'une bonne reprise du nombre d'étudiants sur les 3 années. Nous expliquons la baisse par trois suppositions :

- une récente session de VAE qui, compte tenu des faibles exigences d'accès, vide littéralement le principal vecteur de demandes ;
- une attractivité plus faible du Cefedem en raison de la présence des établissements délivrant le DNSPM conjointement au DE à proximité ;
- un cursus garantissant une très forte insertion professionnelle mais peu relayée par les établissements d'enseignement initial qui prône prioritairement l'accès au DNSPM.

Il nous semble que la hausse a, quant à elle, d'autres explications :

- une capacité du Cefedem de Normandie à innover durant le premier confinement, appuyé sur une infrastructure informatique des plus robustes ayant rendu possible un concours d'entrée entièrement « à distance », sans changement de calendrier de concours, sans préjudice de la qualité de l'analyse portée sur les candidats. La rentrée universitaire a permis de constater à l'envi que les profils sélectionnés étaient conformes à ce que le jury avait supposé. Cette capacité d'innovation a appelé maints candidats à s'inscrire. Le *distanciel* sera reconduit en 2021, par précaution et parce que l'établissement en est aujourd'hui pleinement capable.
- L'incertitude qui règne dans le spectacle vivant, qui conduit les jeunes musicien·nes à se tourner davantage vers l'enseignement et/ou la médiation, métiers qui ont bien mieux résisté aux conséquences de l'épidémie de Covid-19.
- L'offre conduisant au D.E. est insuffisante en Ile-de-France.
- L'Établissement n'a pas organisé de session de VAE en 2020, ce qui repositionne quelque peu l'offre d'accès au diplôme d'État. Rappelons que la voie de la VAE est tout à fait catastrophique sur les formations et envoie un signe particulièrement néfaste pour la professionnalisation du secteur.

### 3.1. Tests de sélection : comparatif 2018 / 2019 / 2020

| Discipline/Domaine              | Nombre 2018 | Nombre 2019 | Nombre 2020 | Moyenne      |
|---------------------------------|-------------|-------------|-------------|--------------|
| <b>Total général</b>            | <b>56</b>   | <b>39</b>   | <b>52</b>   | <b>49,00</b> |
| <b>Classique à contemporain</b> | <b>42</b>   | <b>26</b>   | <b>40</b>   | <b>36,00</b> |
| Alto                            | 1           |             | 1           | 1,00         |
| Basson                          | 1           |             |             | 1,00         |
| Chant lyrique                   | 3           |             | 1           | 2,00         |
| Clarinette                      | 5           | 2           | 5           | 4,00         |
| Contrebasse                     | 1           |             | 2           | 1,50         |
| Euphonium                       | 0           | 1           |             | 0,50         |
| Flûte traversière               | 3           | 6           | 8           | 5,67         |
| Guitare                         | 7           | 4           | 6           | 5,67         |
| Harpe                           | 1           | 1           | 2           | 1,33         |
| Hautbois                        | 2           | 3           |             | 2,50         |
| Percussions                     |             | 1           | 4           | 2,50         |
| Piano                           | 7           | 5           | 7           | 6,33         |
| Saxophone                       | 1           | 1           |             | 1,00         |
| Trombone                        |             |             | 1           | 1,00         |
| Tuba                            |             |             | 1           | 1,00         |
| Violon                          | 9           | 1           | 2           | 4,00         |
| Violoncelle                     | 1           | 1           |             | 1,00         |
| <b>Jazz</b>                     | <b>1</b>    | <b>1</b>    | <b>3</b>    | <b>1,67</b>  |
| Basse électrique                |             | 1           |             | 1,00         |
| Batterie                        | 1           |             |             | 1,00         |
| Contrebasse                     |             |             | 2           | 2,00         |
| Piano                           |             |             | 1           | 1,00         |
| <b>Accompagnement Musique</b>   | <b>1</b>    |             |             | <b>1,00</b>  |

|  |           |           |           |              |
|--|-----------|-----------|-----------|--------------|
| (Piano)                                    | 1         |           |           | 1,00         |
| <b>Musique ancienne</b>                    | <b>2</b>  |           | <b>4</b>  | <b>3,00</b>  |
| Clavecin                                   | 2         |           | 1         | 1,50         |
| Flûte à bec                                |           |           | 1         | 1,00         |
| Pianoforte                                 |           |           | 1         | 1,00         |
| Viole de gambe                             |           |           | 1         | 1,00         |
| <b>Musique traditionnelle</b>              | <b>1</b>  |           |           | <b>1,00</b>  |
| Oud  | 1         |           |           | 1,00         |
| <b>Musiques Actuelles Amplifiées</b>       | <b>4</b>  | <b>1</b>  | <b>2</b>  | <b>2,33</b>  |
| Batterie                                   | 1         |           |           | 1,00         |
| Guitare basse                              | 1         | 1         | 1         | 1,00         |
| Guitare électrique                         | 1         |           |           | 1,00         |
| Piano                                      | 1         |           | 1         | 1,00         |
| <b>Direction d'ensembles instrumentaux</b> |           | <b>1</b>  |           | <b>1,00</b>  |
| <b>Création musicale contemporaine</b>     |           | <b>2</b>  | <b>1</b>  | <b>1,50</b>  |
| Musique mixte                              |           | 2         |           | 2,00         |
| Composition instrumental ou vocale         |           |           | 1         | 1,00         |
| <b>(F.M.)</b>                              | <b>5</b>  | <b>8</b>  | <b>2</b>  | <b>5,00</b>  |
| (Accompagnement, piano)                    | 1         |           | 1         | 1,00         |
| (Basson)                                   | 1         | 1         |           | 1,00         |
| (Chant lyrique)                            | 1         |           |           | 1,00         |
| (Harpe)                                    |           |           | 1         | 1,00         |
| (Orgue)                                    |           | 1         |           | 1,00         |
| (Piano)                                    | 1         | 5         |           | 3,00         |
| (Violon)                                   | 1         |           |           | 1,00         |
| (Violoncelle)                              |           | 1         |           | 1,00         |
| <b>Total général</b>                       | <b>56</b> | <b>39</b> | <b>52</b> | <b>49,00</b> |

### 3.2. Sur les admissions :

|                      | 2020                                  | 2019                                   | Variation (%)                                |
|----------------------|---------------------------------------|--|--|
| Nombre d'inscription | 52                                    | 38                                     | + 73 %                                       |
| Admis                | 33 (dont : 24 L2, 5 en LVAA, 4 en L1) | 21 (dont 9 en L2, 10 en LVAA, 2 en L1) | 55% d'admis en 2019<br>63,5% d'admis en 2020 |
| Demande de congés    | 4<br>7,7% de demande de congés        | 2<br>5,3% de demande de congés         |  |

On observe que le nombre d'inscriptions est en augmentation. Plusieurs explications paraissent pouvoir être formulées :

- le confinement : les gens se tournent vers une activité artistique qui peut encore se pratiquer et son lien avec la pédagogie qui est possible à distance ;
- le concours d'entrée a été entièrement organisé et tenu à distance : cela n'engendre pas de frais et facilite la participation ;
- une meilleure coordination avec les conservatoires de Normandie (notamment les deux CRR de Rouen et de Caen, ainsi que le CRD de Grand-Couronne et Petit-Couronne) dans le cadre du partenariat « pentapartite » établi par convention ;
- le contenu de la formation mieux connu, tant par un site Internet entièrement refondu que par une transmission entre anciens et futurs étudiants ;
- le décalage de tous les concours des autres établissements supérieurs (pôles sup et CNSMD), dû au confinement) ;

Par ailleurs, le nombre d'admi-es : 33 candidats dont : 24 L2, 5 en LVAA, 4 en L1. Ces chiffres appellent quelques commentaires :

- le Cefedem tient compte de la validation d'acquis antérieurs et propose un cursus le plus adapté possible aux compétences restant à acquérir par les étudiant-es, ce qui explique des entrées dans des cursus divers et non pas seulement en L1.
- le positionnement du diplôme d'État, seul diplôme d'enseignant existant en Europe au niveau Licence Bac + 3 (ailleurs au niveau Master) a pour conséquence que les étudiant-es entrants ont, en grande majorité, déjà suivi d'autres cursus/études ;

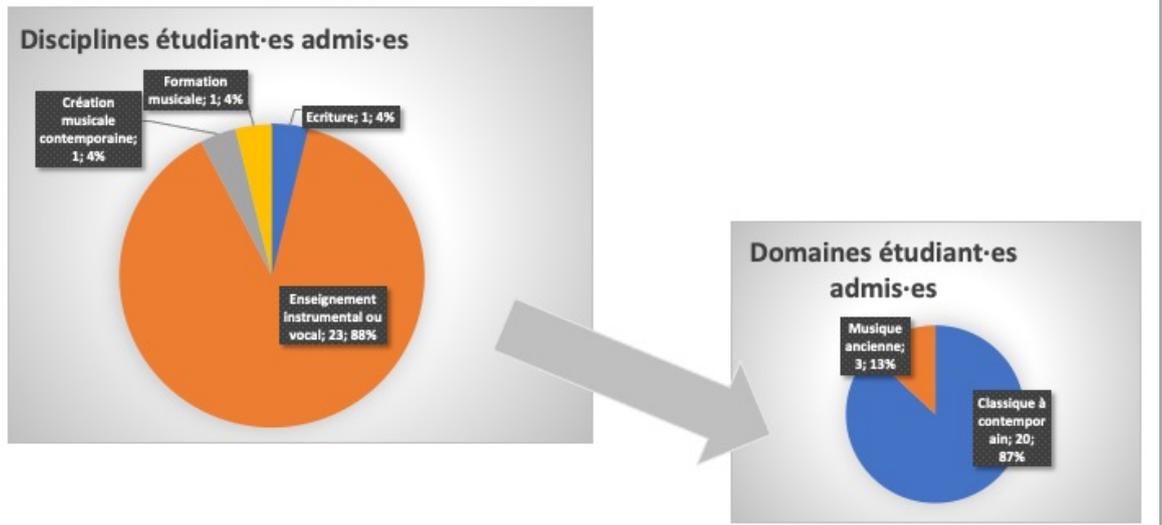
La question sur l'organisation des cours au vu du nombre élevé de candidats cette année et compte tenu de l'obligation de limiter les effectifs dans les classes dès la rentrée a d'ailleurs été soulevé. Mais des demi-groupes ont été créés afin de pouvoir respecter les mesures de prophylaxie.

Par ailleurs le nombre d'inscrits a été nuancé par les abandons et demandes de congés.

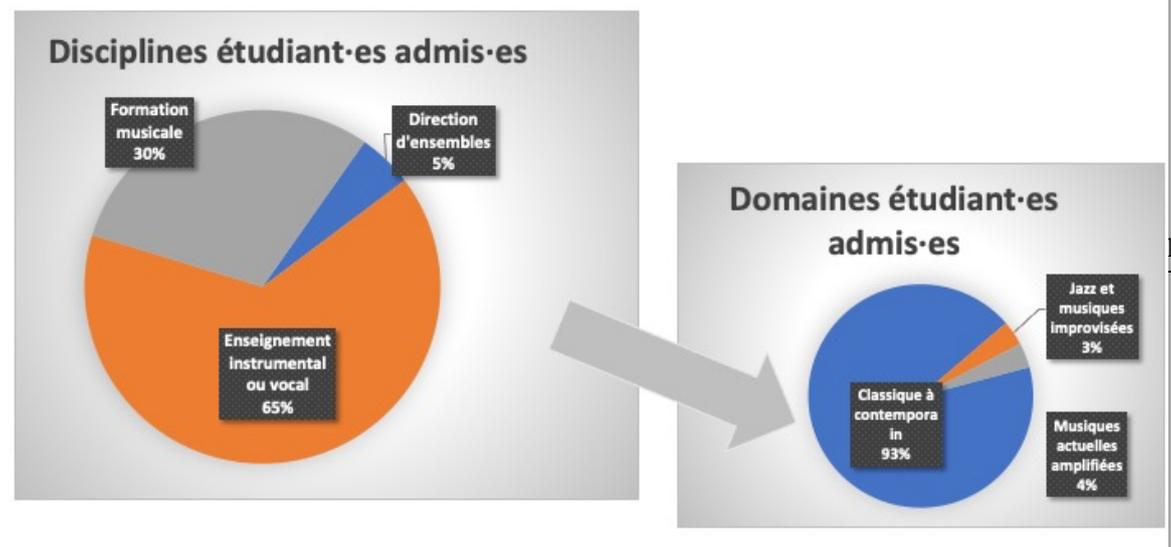
On peut observer que l'enseignement instrumental ou vocal est surreprésenté et relever une inscription en *Écriture* et une en *Création musicale contemporaine*, disciplines pour lesquelles le Cefedem a été accrédité en 2019. Ces deux candidats ont d'ailleurs été admis, l'étudiant en *Création musicale contemporaine* a fait une demande de congés pour l'année universitaire 2020-21.

**Les profils de candidatures correspondent aux profils des musiciens dans les conservatoires en termes de proportions, c'est-à-dire à la « fabrication » des professionnels par l'enseignement initial. Cela explique aussi la surreprésentation du domaine « classique à contemporain », qui ne constitue en rien la politique d'ouverture et de diversification des disciplines et des publics du Cefedem de Normandie.**

## Disciplines des étudiant·es admis·es en 2020



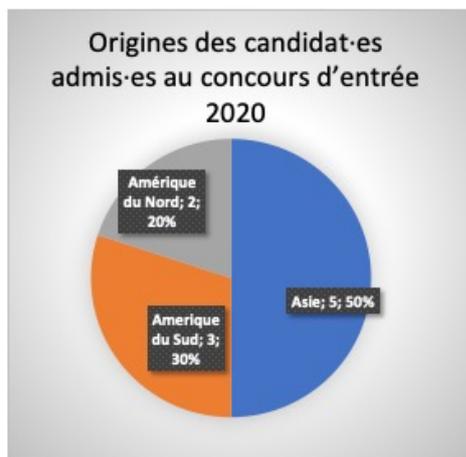
## Disciplines des étudiant·es admis·es en 2019



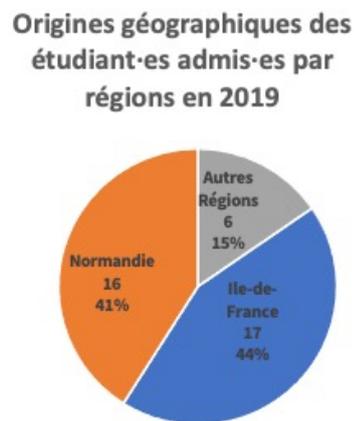
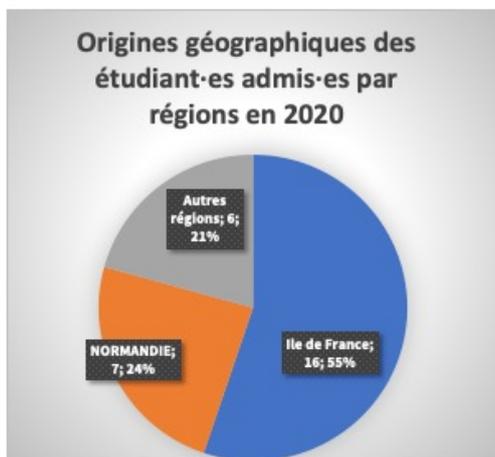
S'agissant de la provenance géographique des candidats, on observe une proportion plus grande en Île-de-France due au fait que l'offre de formation supérieure dans cette Région n'est pas suffisante ou positionnée autrement.

On constate également une augmentation du nombre de candidat·es étranger·es qui entre en cohérence avec la politique stratégique de développement international (Erasmus + AEC.)

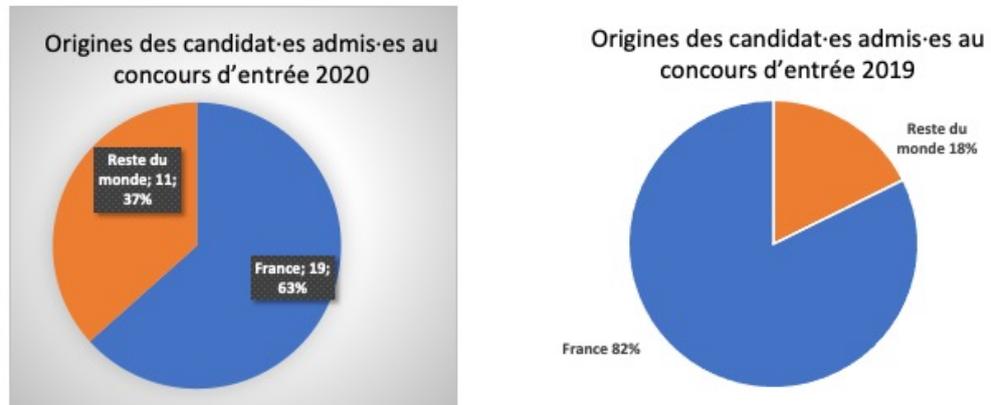
## Origines des candidat-es étranger-es admis-es au concours d'entrée 2019 - 2020



## Origines géographiques par région des étudiant-es admis-es au concours d'entrée 2019-2020



## Origines des candidat·es admis·es au concours d'entrée 2019-2020 (France / étranger)



Parmi les Normands, la Seine-Maritime est surreprésentée, cartographie pouvant être superposée à la structuration de l'enseignement initial (conservatoires) en Normandie.

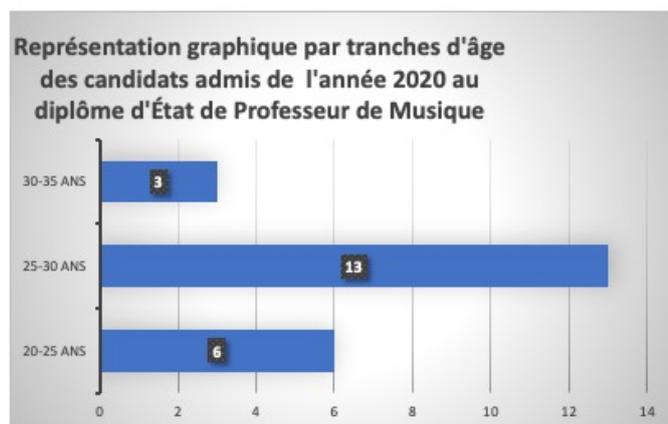
Les admis : les proportions sont sensiblement les mêmes que ce soit pour le domaine, la discipline et la zone géographique. La proportion d'étudiants franciliens admis est à pondérer, car certains de ces étudiants se sont, suite à leur intégration, installés en Normandie et beaucoup d'entre eux ne sont pas originaires de la région parisienne.

La moyenne d'âge est de 27 ans. L'âge minimal est de 21 ans et le maximal de 33 ans. La pyramide des âges est la suivante :

12

## Pyramide des âges des candidats admis année 2020

Moyenne d'âge : 27 ans  
 Âge min. : 21 ans  
 Âge maximum : 33 ans



### 3.3. Parité et CSP

D'autre part, la parité dans les disciplines et les domaines peut être relevée :

==> la parité générale des admi-es en 2020 : 47 % sont des hommes, 53 % des femmes.

L'équilibre femmes/hommes serait par ailleurs à observer à la loupe selon l'instrument pratiqué, rappelant qu'il existe un lien entre genre et instrument (exemple : la harpe jouée bien plus par les femmes alors que ce sont les hommes qui occupent au moins à parité les postes de solistes, certains instruments de musique dite traditionnelle sont *de facto* joués par des hommes, etc.).

| <b>Parité dans les disciplines et les domaines</b> |                    |                    |                    |                    |
|--|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| <b>Discipline</b>                                  | <b>2020</b>        |                    | <b>2019</b>        |                    |
|  | <b>Hommes 2020</b> | <b>Femmes 2020</b> | <b>Hommes 2019</b> | <b>Femmes 2019</b> |
| Enseignement instrumental ou vocale                | 10                 | 13                 | 6                  | 5                  |
| Formation musicale                                 | 1                  | 0                  | 3                  | 3                  |
| écriture   | 1                  | 0                  | 0                  | 0                  |
| Création musicale contemporaine                    | 0                  | 1                  | 0                  | 0                  |
|  |                    |                    |                    |                    |
| <b>Domaine</b>                                     |                    |                    |                    |                    |
| Classique à contemporain                           | 10                 | 10                 | 4                  | 5                  |
| Musique ancienne                                   | 0                  | 3                  | 0                  | 0                  |
| Musiques Actuelles Amplifiées                      | 0                  | 0                  | 1                  | 0                  |
| Jazz   | 0                  | 0                  | 1                  | 0                  |

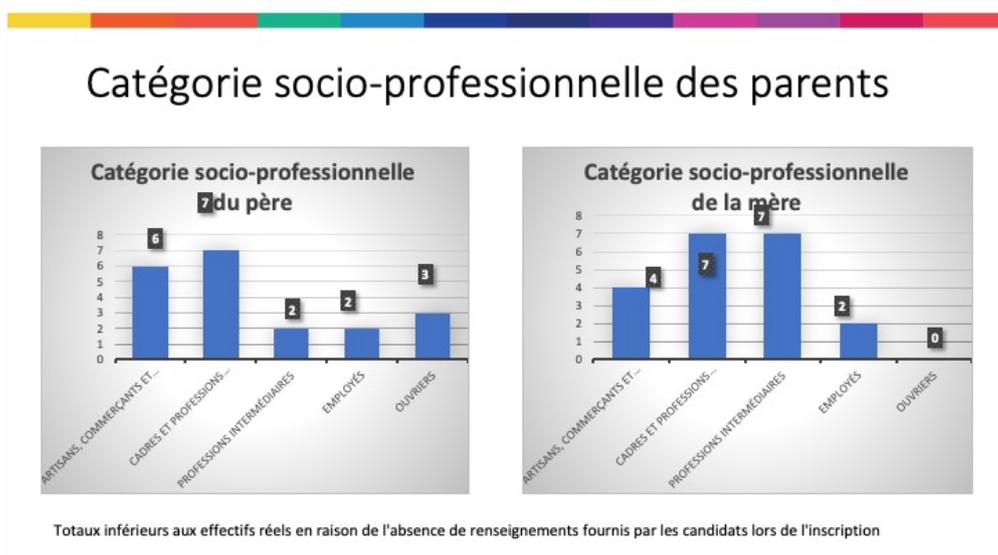
  

|  |   |
|--|---|
| <b>Parité générale des admis-es 2020</b> | <b>Parité générale des étudiant-es du Cefedem en 2020</b> |
| Hommes : 47% // Femmes : 53 %            | Hommes : 52% // Femmes : 48%                              |

13

Corollaire de l'attention que porte le Cefedem à la diversité des pratiques, mais aussi des provenances sociales, s'ajoutent à ces chiffres ceux relatifs aux CSP des parents. Au positionnement de l'enseignement supérieur, fin de parcours d'études initiales ayant déjà conduit à des sélections sociales de toutes sortes, s'ajoute celui de l'enseignement supérieur de la pratique de la musique. En effet, ce dernier s'adresse à des étudiant-es devant déjà avoir développé une haute expertise dans leur pratique, souvent synonyme de 10 à 15 ans de pratiques régulière et exigeante de la musique dans des institutions, ce qui, en soi, est une source supplémentaire de sélection sociale.

Le « bout de la chaîne » occupé par le Cefedem n'a donc que peu de prises sur ces constats. Toutefois, l'ouverture à toutes les pratiques, la reconnaissance des droits culturels « en acte » au sein du cursus, permet d'accueillir des étudiants à parcours musical et social spécifique. C'est le cas par exemple cette année d'un étudiant haïtien.



### 3.4. Dispositions techniques

Enfin, quelques précisions sont données quant à l'organisation matérielle du concours :

Le concours d'entrée a été organisé pour la première fois en *distanciel* complet, mesure nécessaire étant donné les problèmes d'accessibilité des locaux des partenaires qui accueillent habituellement les activités du Cefedem : INSPE de Rouen, CRR de Rouen, CRD de Grand-Couronne et Petit-Couronne, École de musique de Bois-Guillaume-Bihorel-Isneauville...

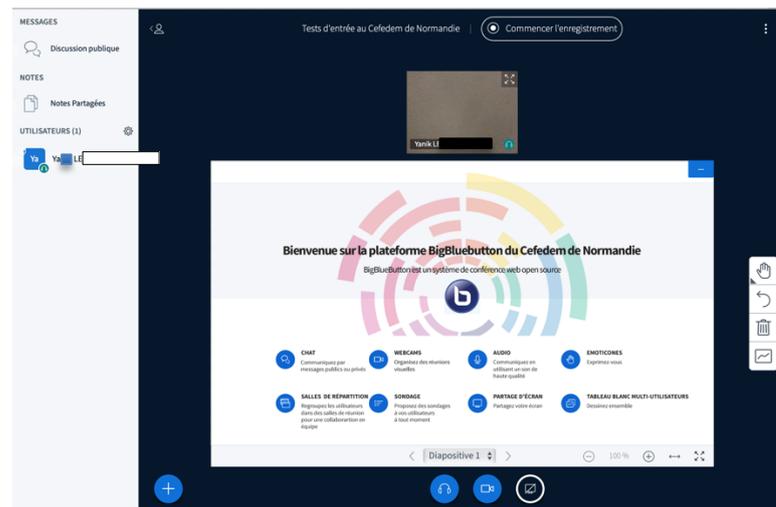
L'infrastructure numérique du Cefedem, particulièrement adaptée au cadre légal (respect du RGPD) et robuste (des serveurs en propre sur lesquels sont installés des logiciels libres *Nextcloud*, *BigBlueButton*...) a permis d'organiser la transmission de documents vidéo, audio et écrits aux jurys, et bien sûr de réaliser à distance les entretiens individuels avec chacun-e des candidat-es.

Par ailleurs, l'inscription des candidat-es s'est faite via une plateforme mise en place pour l'occasion, qui permet l'envoi des pièces administratives nécessaires à la validation des inscriptions ainsi que des éléments permettant l'évaluation des candidat-es : sujets écrits, vidéos de prestation artistique, etc.

L'ensemble de ces dispositions techniques autour d'une procédure commune de sélection fut donc ainsi un puissant vecteur de concrétisation du partenariat avec les deux CRR et le CRD.

Ci-après, captures d'écran du module d'inscription et du serveur de visioconférence.



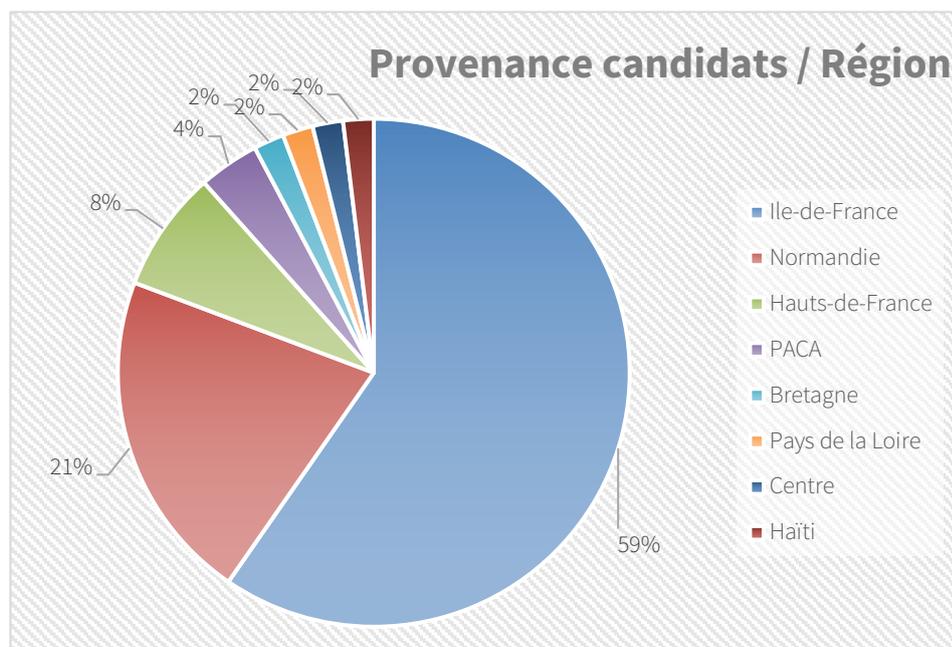


Ces services informatiques bien que déjà performants et adaptés, gagneraient à être mieux articulés et plus développés.

### 3.5. Détails sur les provenance géographique des candidatures 2020 :

| Pays         | Nombre |
|--------------|--------|
| France       | 34     |
| Vénézuéla    | 6      |
| Japon        | 4      |
| Liban        | 2      |
| Colombie     | 1      |
| Espagne      | 1      |
| Corée du Sud | 1      |
| Mexique      | 1      |
| Arménie      | 1      |
| Haïti        | 1      |

| Région candidats 2020 | Nombre de Région | %   |
|-----------------------|------------------|-----|
| Ile-de-France         | 31               | 60% |
| Normandie             | 11               | 21% |
| Hauts-de-France       | 4                | 8%  |
| PACA                  | 2                | 4%  |
| Bretagne              | 1                | 2%  |
| Pays de la Loire      | 1                | 2%  |
| Centre                | 1                | 2%  |
| Haïti                 | 1                | 2%  |
| <b>Total général</b>  | <b>52</b>        |     |



| Régions                           | Nombre 2018 | %          | Nombre 2019 | %          | Nombre 2020 | %          |
|-----------------------------------|-------------|------------|-------------|------------|-------------|------------|
| <b>Auvergne Rhône Alpes</b>       | <b>1</b>    |            |             |            |             |            |
| <b>Bretagne</b>                   | <b>2</b>    |            |             |            | <b>1</b>    | <b>2%</b>  |
| <b>Centre – Val de Loire</b>      | <b>3</b>    |            |             |            | <b>1</b>    | <b>2%</b>  |
| <b>Pays de la Loire</b>           | <b>1</b>    |            | <b>1</b>    |            | <b>1</b>    | <b>2%</b>  |
| <b>Grand Est</b>                  | <b>1</b>    |            | <b>1</b>    |            |             |            |
| <b>Hauts-de-France</b>            | <b>6</b>    |            | <b>2</b>    |            | <b>4</b>    | <b>8%</b>  |
| <b>Île-de-France</b>              | <b>22</b>   | <b>39%</b> | <b>18</b>   | <b>46%</b> | <b>31</b>   | <b>60%</b> |
| <b>Normandie</b>                  | <b>17</b>   | <b>30%</b> | <b>15</b>   | <b>38%</b> | <b>11</b>   | <b>21%</b> |
| <b>Nouvelle Aquitaine</b>         | <b>3</b>    |            | <b>1</b>    |            |             |            |
| <b>Provence-Alpes-Côte d'Azur</b> |             |            |             |            | <b>2</b>    | <b>4%</b>  |
| <b>La Réunion</b>                 |             |            | <b>1</b>    |            |             |            |
| <b>Etranger primo-entrant</b>     |             |            |             |            | <b>1</b>    | <b>2%</b>  |
| <b>Total général</b>              | <b>56</b>   |            | <b>39</b>   |            | <b>52</b>   |            |

Concernant les provenances géographiques des candidats, la Normandie et l'Île de France restent les deux Régions les plus représentées, dans des proportions assez similaires à celles du concours 2018.

Quelques hypothèses permettant d'expliquer et de nuancer ces statistiques :

- ❖ L'offre de formation au DE en Ile de France est faible comparativement au nombre de diplômés des conservatoires de cette Région. D'où l'attrait du Cefedem de Normandie qui se situe à 1h20 de Paris en train.
- ❖ Les étudiants résidant en Ile de France au moment du concours ne sont pas toujours originaires de cette Région, mais y sont venus pour la plupart chercher un complément de formation artistique et instrumentale. Parmi ces candidat-es, certain-es sont ainsi originaires de Normandie.

### 3.6. Résultats :

| 2018   | 2019   | 2020  |
|--|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>● 7 candidat-es admis-es en L1</li> </ul>                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>● 2 candidats admis en L1</li> </ul>                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>●</li> </ul> |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>● 12 candidat-es admis-es en L2</li> </ul>                | <ul style="list-style-type: none"> <li>● 9 candidats admis en L2</li> </ul>                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>●</li> </ul> |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>● 13 candidats admis-es en formation partielle</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>● 9 candidats admis en formation partielle</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>●</li> </ul> |

## 4. Quelques autres chiffres relatifs à l'activité du Cefedem :

### 4.1. Nombre de permanents fin 2020 et évolution de l'organigramme

Fin 2020, le Cefedem employait 6 salarié.e.s permanent-es :

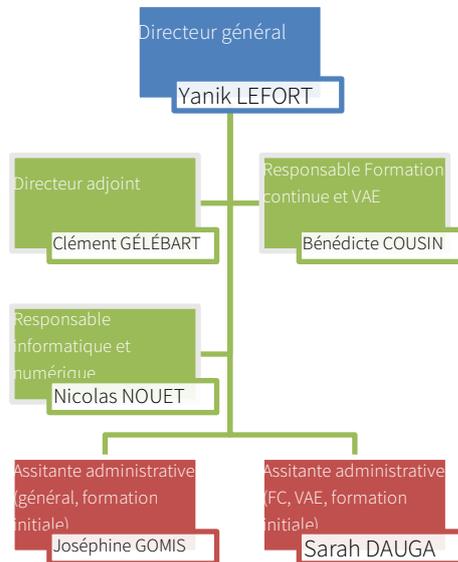
- Yanik LEFORT, directeur général, 1 ETP
- Clément GÉLÉBART, coordinateur pédagogique, 1 ETP
- Bénédicte COUSIN, responsable VAE et formation continue (non diplômante), 0,8 ETP (4j/sem)
- Nicolas NOUET, responsable informatique, 0,2 ETP (1j/sem.)
- Sarah DAUGA, assistante administrative, 1 ETP
- Joséphine GOMIS, assistante administrative 0,7 ETP (3j/sem.)

L'embauche prévue du Secrétaire général (SG), Monsieur Vivien FOUQUET, a été effective au 16 mars 2020. Nommé directeur général d'une Alliance française au Kazakhstan au 1<sup>er</sup> septembre 2020, il démissionné de son poste et le Cefedem a procédé en urgence au recrutement d'une remplaçante. Malheureusement, le poste étant très spécifique, alliant international et gestion générale et administrative, la personne recrutée n'a pas fait l'affaire et n'a donc pas été confirmée durant sa période d'essai.

La consolidation du poste de SG n'ayant pas été complète au terme de ces expériences, étant donné que le poste était peu payé mais appelé à se développer selon des conditions négociées, il paraissait difficile de retrouver une personne dans les mêmes termes. Aussi a-t-il été décidé de ne pas réengager une personne de plus, mais de rechercher d'autres solutions, au rang desquelles une aide à la structuration RH, un réengagement des tractation vis-à-vis de la Région après les élections, inscrites notamment dans le cadre du projet de Master, et un report des missions possibles sur les personnes actuellement en poste

en proposant une augmentation du temps de travail à celles qui le peuvent et le souhaite (Madame COUSIN, Madame GOMIS et Monsieur NOUET, notamment) et en faisant appel à des prestataires extérieurs.

L'organigramme des permanents est aujourd'hui le suivant :



## 4.2. Nombre d'intervenants par an (moyenne, en années universitaires)

|   | 2017       | 2018       | 2019       | 2020       | Moyenne       |
|---|------------|------------|------------|------------|---------------|
| Accompagnateur-trices VAE                               | 18         | 23         | 0          | 0          | 10,25         |
| Juré-es VAE   | 15         | 7          | 57         | 4          | 20,75         |
| Formateur-trices FC musique                             | 1          | 0          | 0          | 0          | 0,25          |
| Formateur-trices FC transversale                        | 2          | 3          | 5          | 1          | 2,75          |
| Formateur-trices FC danse                               | 7          | 7          | 6          | 5          | 6,25          |
| Formateur-trices cours magistraux                       | 36         | 27         | 28         | 28         | 29,75         |
| Référent-es projets artistiques ou projets pédagogiques | 22         | 21         | 11         | 15         | 17,25         |
| Personnes ressources projets artistiques                | 32         | 36         | 34         | 36         | 34,50         |
| Conseiller-ères stages de pratique pédagogique          | 31         | 29         | 31         | 31         | 30,50         |
| Visiteur-trices stages de pratique pédagogique          | 15         | 8          | 7          | 4          | 8,50          |
| Juré-es stages de pratique pédagogique                  | 49         | 33         | 42         | 10         | 33,50         |
| Directeur-trices de mémoires                            | 8          | 11         | 9          | 12         | 10            |
| Juré-es concours/mémoires/portfolios                    | 16         | 18         | 15         | 13         | 15,50         |
| <b>Totaux</b>   | <b>252</b> | <b>223</b> | <b>245</b> | <b>159</b> | <b>219,75</b> |

Comme les années précédentes, à ce décompte, il conviendrait encore

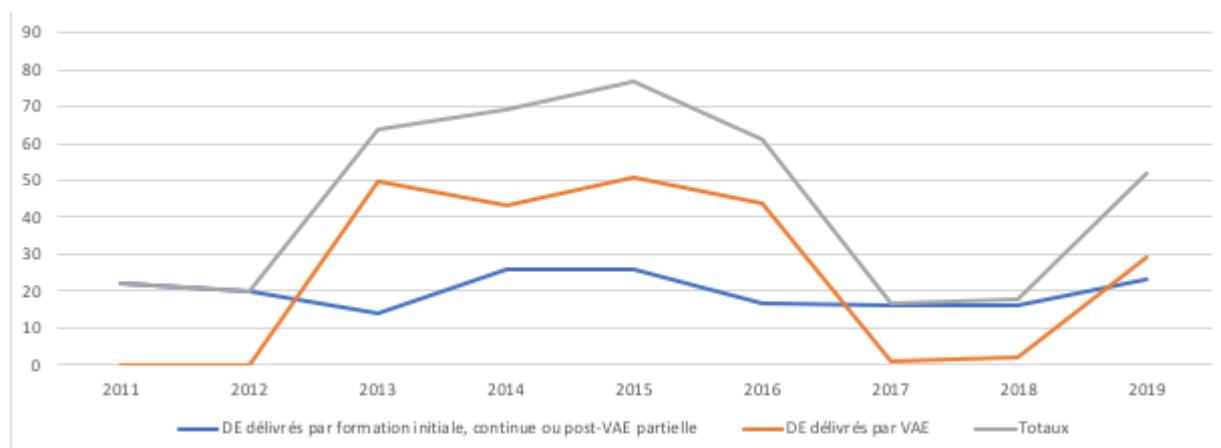
- d'ajouter les facturations de prestations de services, au tarif imposé par le Cefedem (c'est-à-dire à coût équivalent à ce qu'aurait dépensé l'activité si elle avait été rémunérée directement par l'Établissement, cotisations sociales et taxes sur les salaires compris), et qui correspondent en tous points à des interventions (exemple : un intervenant passe par son association qui nous envoie une facture) ;
- de retrancher quelques éléments, s'il s'agissait de ne retenir que le nombre de « personnes physiques » participant de la formation (un intervenant pouvant par exemple être employé en tant que jury VAE et conseiller-ère pédagogique pour un-e étudiant-e).
- bcp d'intervenants pour les stages, ben que pas de stage entre mars et juin 2020, même sans élèves, etc. + confinement novembre -décembre. Cela explique les évaluateur de pratique pédagogiques puisque pas de possibilité d'aller observer les pratiques des étudiants.
- faible chiffres de la formation continue, notamment musique et transversales : un plan a prévoir
- 
-

## 4.3. VAE

### 4.3.1. Nombre de personnes obtenant une VAE par an (moyenne)

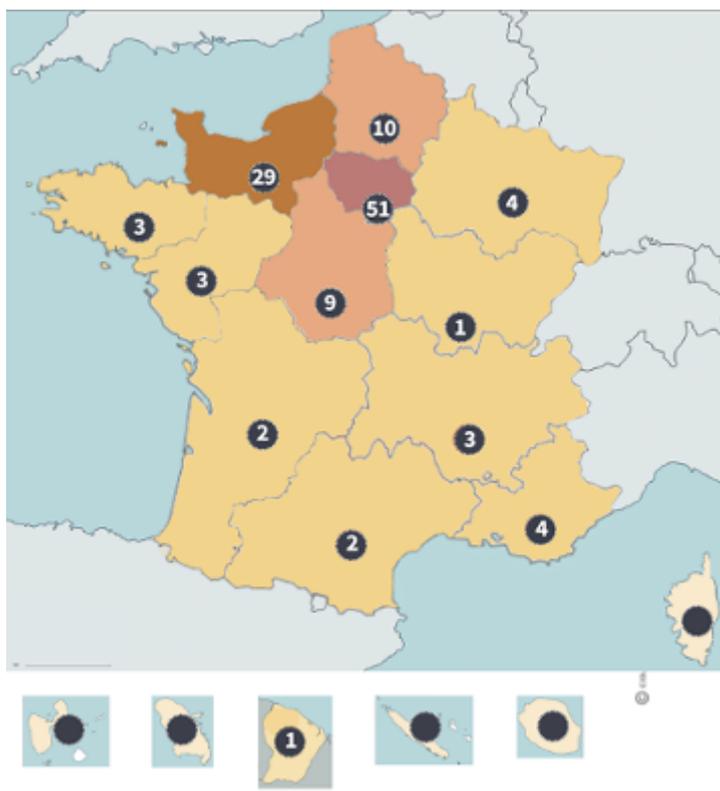
Les procédures de VAE étant organisées par sessions et non par années, la moyenne annuelle de DE obtenus par cette voie n'est pas représentative. Le tableau ci-dessous reprend les éléments chiffrés depuis la mise en place de la procédure de VAE au Cefedem en 2012.

|  | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | Totaux |
|--|------|------|------|------|------|------|------|------|------|--------|
| DE délivrés par formation initiale, continue ou post-VAE partielle | 22   | 20   | 14   | 26   | 26   | 17   | 16   | 16   | 23   | 180    |
| DE délivrés par VAE  | 0    | 0    | 50   | 43   | 51   | 44   | 1    | 2    | 29   | 220    |
| Totaux   | 22   | 20   | 64   | 69   | 77   | 61   | 17   | 18   | 52   | 400    |



Une nouvelle procédure de VAE est proposée en 2020. 131 personnes, âgées de 24 à 61 ans, ont déposé un dossier de recevabilité, pour 135 dossiers. 129 dossiers ont été recevables. 116 personnes ont émis le souhait de poursuivre la procédure, dont 101 inscrits à l'accompagnement.

La provenance de ces candidats pour la procédure 2020-2021 :



### 4.3.2. Taux de réussite en validation totale et en validation partielle des précédentes sessions

|   | <b>TOTAL des sessions 2012-2019</b> | <b>Juillet 2020</b><br>Organisation de jury suite à la demande de candidats | <b>Juillet 2019</b><br>Organisation de jury suite à la demande de candidats | <b>Session 2017-2019</b> | <b>Juillet 2018</b><br>Organisation de jury suite à la demande de candidats | <b>Juillet 2017</b><br>Organisation de jury suite à la demande de candidats | <b>Session 2015-2016</b> | <b>Session 2014-2015</b> | <b>Session 2013-2014</b> | <b>Session 2012-2013</b> |
|---|-------------------------------------|---|---|--------------------------|---|---|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| <b>Nb de candidats présentés devant le jury</b> | 494                                 | 1   | 1   | 68                       | 5   | 2   | 92                       | 127                      | 78                       | 120                      |
| <b>Partielles</b>                               | 120 soit<br>24,91 %                 | 1 soit<br>100 %   | -   | 29 soit<br>50 %          | 3 soit<br>60 %  | 1 soit<br>50 %  | 26 soit<br>28,26 %       | 33 soit<br>25,98 %       | 17 soit<br>21,79 %       | 10 soit<br>8,33 %        |
| <b>Totales</b>                                  | 220 soit<br>44,53 %                 | -   | 1 soit<br>100 %   | 28 soit<br>50 %          | 2 soit<br>40 %  | 1 soit<br>50 %  | 44 soit<br>47,82 %       | 51 soit<br>40,15 %       | 43 soit<br>55,13 %       | 50 soit<br>41,66 %       |

## 5. Formation continue (non diplômante)

Malgré la situation sanitaire due à la Covid 19, l'activité de formation continue danse non-diplômante a été maintenue en 2020. Même si des formations danse, prévues au printemps, ont été reportées à l'automne, en respectant un protocole sanitaire strict, l'activité Danse a rassemblé le public normand et d'autres régions. Il est toujours difficile de proposer des offres Musique et Transversale sans subvention ni aide spécifique.

La Région Normandie a, via son service Culture, attribué une nouvelle subvention pour la formation continue Danse.

La période de confinement a été l'occasion de proposer, en partenariat avec l'association Conservatoires de France (CdF) un webinaire, en accès gratuit sur inscription, autour d'un thème d'actualité : « *Quel environnement numérique pour les établissements d'enseignement artistiques spécialisé initial ou supérieur publics, ou associatifs ? en période de confinement et au-delà* » : <https://www.cefedem-normandie.fr/fc/item/33-quel-environnement-numerique>

Le nombre d'inscrits, de plus de 400 personnes, directeurs de structures ou professeurs, nous a conduit à organiser une seconde session. Ce webinaire a été rendu possible par l'architecture informatique garante d'une grande autonomie numérique dont bénéficie le Cefedem, grâce au travail de son responsable informatique, Nicolas NOUET.

Le très grand succès de cette opération a engagé l'Établissement à publier l'intégralité des ressources, ainsi qu'une version vidéo du webinaire (montée et chapitrée) sur son site Internet (<https://www.cefedem-normandie.fr/ressources/ressources-en-ligne>). L'ensemble du projet a été pensé pour contribuer de manière concrète à une réflexion étayée sur les équipements des conservatoires et écoles de musique, mais aussi des établissements d'enseignement supérieur du spectacle vivant, dans un souci de respect du RGPD et d'une souveraineté numérique réelle.

Un concours de la fonction publique territoriale aux fonctions de directeurs d'établissement d'enseignement artistique étant proposé en 2021, le Cefedem de Normandie a mis en place une préparation pour les personnes éligibles. La première partie de cette préparation a été proposée en

décembre 2020, en synchrone, sur nos instances de visioconférence. La seconde partie sera proposée en présence, au printemps 2021.

*NB : les chiffres qui suivent sont donnés par années scolaires pour la formation continue danse. Les participant-es au webinaire n'ont pas été comptabilisé-es.*

### 5.1. Nombre de personnes en formation continue danse :

|                      | 2012-<br>2013 | 2013-<br>2014 | 2014-<br>2015 | 2015-<br>2016 | 2016-<br>2017 | 2017-<br>2018 | 2018-<br>2019 | 2019-<br>2020 | Moyenne |
|----------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------|
| Nombre de stagiaires | 39            | 40            | 33            | 63            | 35            | 53            | 49            | 40            | 44      |
| Nombre d'inscription | 53            | 55            | 53            | 95            | 68            | 79            | 64            | 48            | 64,38   |
| Volumes horaires     | 80            | 80            | 84            | 107           | 100           | 110           | 120           | 100           | 97,62   |

### 5.2. Nombre de personnes en formation continue musique et transversale :

|                       | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | Moyenne |
|-----------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|---------|
| Nombre de stagiaires  |      |      |      |      | 13   | 9    | 0    | 24   | 11,5    |
| Nombre d'inscriptions |      |      |      |      | 13   | 9    | 0    | 24   | 11,5    |
| Volumes horaires      |      |      |      |      | 10   | 10   | 0    | 30   | 12,5    |

23

### 5.3. Accompagnement d'établissements d'enseignement artistique

A la suite d'une demande du Département des Pyrénées-Atlantiques (64), un webinaire a été organisé (en synchrone) pour le réseau des écoles de musique des Pyrénées-Atlantiques. Le département 64 souhaite également un accompagnement à la mise en distance physique et temporelle des enseignements artistiques. Prévu en novembre, et compte tenu de la période, cet accompagnement est pour l'instant suspendu.

La Cité de la Musique de Marseille a, quant à elle, demandé un accompagnement au Cefedem, pour structurer leur environnement numérique.

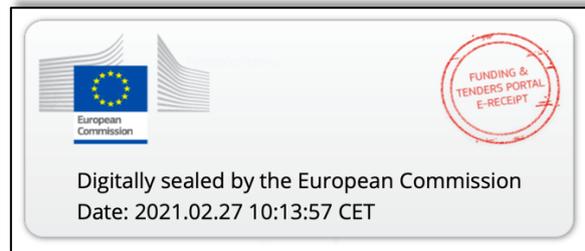
Dans le même sens, l'ADCEM a formulé une demande voisine qui s'est concrétisée par des échanges à distance fructueux.

## 6. International

Ainsi que la synthèse introductive l'a déjà mentionné, le volet international n'a pas été omis, malgré la crise sanitaire et les contraintes fortes qui le contraignaient fortement et le contraindront encore en 2021.

Ainsi, le Cefedem a notamment :

- - déposé un nouveau dossier afin d'être Charté Erasmus+, dossier validé à la toute fin de l'année 2020 :



- - adhéré à l'Association européenne des conservatoires et participé à une première assemblée générale (en ligne et à distance pour cause de contraintes sanitaires dans tous les pays).



- - souscrit aux services de Campus France / Campus Art afin de bénéficier du soutien et du réseau francophone permettant de conférer au Cefedem une attractivité supplémentaire.



## 7. Communication

Pour finir, conscient du peu de moyens dont il disposait, mais aussi des limites qu'un ensemble d'idées et d'actions innovantes non suffisamment communiquées présentaient, le Cefedem a largement travaillé sur ses outils de communication, faisant appel à un cabinet de communication à prix modéré et œuvrant en parallèle en interne tant que possible à l'amélioration ou la transformation radicale de l'existant. Ainsi,

- un nouveau site Internet,
- une nouvelle plaquette en plusieurs langues,
- un Livret de l'étudiant·e prévu en français et en anglais,
- et des supports de communication révisés,

ont largement participé à soutenir l'action du Cefedem et ont contribué tant que faire se pouvait à développer son attractivité.

\* \* \*  
\* \*  
\*